



Informations gardées par l'état

Par **outsider**, le **02/05/2014** à **12:58**

Bonjour

Je ne sais pas si vous pouvez m'aider.

J'habite en France depuis 20 ans. Je veux devenir citoyen français par la naturalisation.

Je suis marié, papa de trois filles et tout va bien dans notre vie maintenant.

Sauf, il y a dix ans je fréquentais des prostituées plusieurs fois. Je faisais une grande déprime à l'époque, J'étais faible dans mon mariage et mon papa venait de mourir. J'ai tellement honte.

Pendant cette époque là, la police de ma région faisait une enquête sur le proxénétisme dans le département. Ils m'ont tracé par mon numéro de téléphone qui a du apparaître sur la téléphone d'un des salons que j'ai appelés.

Bref, j'ai été convoqué pour aider avec l'enquête au commissariat. Le gendarme a dit que "ce n'était pas méchant" comme entrevue. J'ai tout dit pour aider l'enquête et on me disait que je n'étais pas mis en cause ni vu comme victime.

Cependant, est ce que c'est possible que quand la préfecture fasse une petite recherche sur moi pour la naturalisation, ils vont trouver mon compte rendu de ce jour là en tant que témoin sur les fichiers de police, le STIC ou ailleurs, ce qui va assurer le refus de ma demande de naturalisation française?

Je suis, à part ça, très bon citoyen avec tellement de honte.